

Conseil municipal N° 5/2020 du 16 Juin 2020

Convocation en date du : 11/06/2020 Affichée le : 11/06/2020

Tableau de présence :

NOM	Р	Α	Ε	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
BERTOMIEU Stéphane	X						
BAISE-GROGNET Elisabeth	Х						
LAISSARD Jean-Louis					Х	Mme Isabelle ROGNARD	16/06/2020
LANTENOIS Myriam	X						
LEQUEUE Olivier	X						
MORLOT Michel	X						
MOUREAU Fernanda	X						
NAVEAU Vincent	Х						
ODET Hervé	Х						
PAQUIER Martine	Х						
PETIT Cyrielle	X						
RIBAULT Jean-Pierre	X						
ROGNARD Isabelle	X						
TOMAS Sandrine	X						
VIRET Pierre	X						
	15						

<u>Public</u>: personne(s) présente(s) (presse) :

Le quorum étant atteint, la <u>séance</u> est <u>déclarée ouverte à 20 heures et 05 minutes</u> par Monsieur le Maire. Mme Myriam LANTENOIS est nommée secrétaire de séance.

OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu n°4/2020 de la séance 5/06/2020

- Ne fait pas l'objet de remarques,
- Le compte-rendu, soumis au vote est adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR:

- Approbation compte rendu précédent
- Décisions prises par le Maire, dans le cadre de ses délégations
- Election représentant au sein du CNAS
- Election de la commission des Impôts
- Election des représentants à la CCDSV
- Election des représentants aux syndicats extérieurs
- Retour point salle polyvalente
- Retour de la commission urbanisme sur l'aménagement rue du Maréchal Ferrand rue du Fournil
- Questions diverses

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire explique qu'il faut désigner 12 titulaires et 12 suppléants pour siéger à la commission communale des impôts. Le maire étant membre de droit.

Informe également, que cette commission a pour vocation d'étudier les demandes de déclarations préalables et permis de construire reçues en mairie, pour donner un avis sur les évaluations effectuées par l'administration fiscale.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal retient les noms suivants :

12 titulaires :

Mr Hervé ODET – Mr Jean-Pierre RIBAULT – Mr André COLLON – Mme Christiane PIGNOLI – Mr Jean-Paul CHEVREL – Mr Philippe METRAL-GROGNET – Mr Jean-Paul CHAPOLARD – Mr René LIEVRE – Mr Yves BOUTARIC – LA FONDATION PIERRE VEROTS – Mr Daniel CAUDRELIER

12 suppléants :

Mr Jean CIRENEI – Mr Henri ODET – Sté SYLVICOLE de Rancé - Indivision Mr Félicie SIMON, Mme Yolande NAVEAU – Mme Annie BOULON – Mme Aurélie ANDREANI – Mme Ghislaine BEAUME – Mme Sandrine TOMAS – Mr Jean-Charles GALINDO – Mme Fernanda MOUREAU – Mr Michel MORLOT

COMMISSION CCDSV:

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il faut constituer des commissions thématiques au sein de la CCDSV, le rythme de ces réunions reste inégal en fonction des thèmes abordés, elles ont lieu, les soirs de semaine, à partir de 18h, à la CCDSV

Ces commissions ont un rôle consultatif et de propositions au conseil communautaire.

Elles ont pour mission d'aider à la définition d'une politique d'ensemble.

Ont été désigné dans les commissions suivantes :

- ✓ **Commission Economie** (gère les zones artisanales aides versées aux entreprises ...)
- ✓ Mr Vincent NAVEAU Mr Michel MORLOT
- ✓ Commission Aménagement Logement Mobilités durables (gestion du Saonibus Ligne Trévoux-Sathonay-Lyon BHNS ...)
 Mr Olivier LEQUEUE
- ✓ Commission Environnement, PCAET (plan climat aire énergie territoriale, Gestion des déchets (en raison de la disparition du SMICTOM) et Aires des gens du voyage Mr Jean-Pierre RIBAULT Mr Michel MORLOT
- ✓ Commission Culture, Tourisme et Patrimoine, Voie bleue V50 (gestion label route, pistes cyclables, école de musique, médiathèque, salle spectacle, cinéma ..)
 Mme BAISE-METRAL-GROGNET Elisabeth Mme Martine PAQUIER
- ✓ Commission Finances et Ressources Humaines (gestion des documents budgétaires, tableau des emplois, personnel, télétravail…)
 Mme Sandrine TOMAS Mme Fernanda MOUREAU

- ✓ Commission Sport à l'échelle Intercommunale (gestion des gymnases de Reyrieux, Montfray, St Didier de Formans, plannings..)
 Mme Isabelle ROGNARD Mr Hervé ODET
- ✓ Commission Action Sociale, Petite Enfance et Insertion (gestion des crèches): Mme Myriam LANTENOIS
- ✓ Commission Assainissement et GEMAPI (gestion des cours d'eau « le morbier » et « le formans », circulation des poissons, : Mr Jean-Pierre RIBAULT – Mr Pierre VIRET
- ✓ Commission CLET (commission locale d'évaluation des charges transférées) : Mr Stéphane BERTHOMIEU – Mr Jean-Pierre RIBAULT
- ✓ Référent PCAET: Mr Michel MORLOT
- ✓ SCOT du Val de Saône Dombes : <u>Titulaire</u>: Mr Jean-Pierre RIBAULT <u>Suppléant</u> : Mr Olivier LEQUEUE
- ✓ Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Trévoux et ses environs (SIAH) :

Titulaire : Mr Hervé ODET – Suppléants : Mme Cyrielle PETIT – Mme Fernanda MOUREAU

REPRESENTANTS AU SEIN DES SYNDICATS

Monsieur le Maire indique qu'il faut désigner des représentants pour siéger au sien des syndicats. Ont été désigné :

SIAE (syndicat intercommunal d'Electricité du département de l'Ain) :

<u>Titulaire</u>: Olivier LEQUEUE <u>Suppléants</u>: Michel MORLOT – Vincent NAVEAU

Syndicat d'eau Potable Bresse Dombes Saône :

<u>Titulaire</u>: Pierre VIRET – <u>Suppléant</u>: Myriam LANTENOIS

QUESTIONS DIVERSES

REFECTION SALLE POLYVALENTE:

Monsieur Jean-Pierre RIBAULT donne un compte rendu de la réunion tenue avec le cabinet d'étude pour la réfection de la toiture de la salle polyvalente qui reste en mauvaise état, et contenant des plaques fibro avec de l'amiante.

Deux possibilités sont soulevées lors de cette réunion :

 Première option, démontage de la toiture dans la journée, avec pose rapide d'une nouvelle charpente bois et tuiles.

Reste à étudier : la structure actuelle de la salle, qui supportera ou pas, une nouvelle charpente de ce type.

<u>A ne pas négliger</u>: le temps, qui permettra ou pas de faire rapidement le travail sans trop d'inconvénient, par rapport au retrait de l'amiante.

La deuxième option, s'oriente vers des bacs aciers.

Reste à étudier : si le règlement du PLU accepte ce type de toiture.

<u>A ne pas négliger</u> : le bruit, lorsqu'il pleut, peut-être gênant lors des locations, et le visuel qui n'est pas forcément agréable.

Le coût des travaux s'évalue à environ 90 000€ pour une toiture acier, et 120 000€ pour une charpente bois et tuiles s'intégrant dans le paysager durable.

Monsieur le Maire explique, les raisons pour lesquelles un bureau d'étude et la Socotec, doivent étudier toutes les possibilités pour changer la toiture en tenant compte :

- du respect de la réglementation qu'exige un ERP,
- des matériaux existants pour supporter ces travaux

Donne le coût des études qui s'évalue entre 2 000€ et 3 000€.

La réalisation de ces travaux sont prévus pour juillet-Août 2021

AMENAGEMENT RUE DU MARECHAL FERRAND – RUE DU FOURNIL

La commission d'urbanisme réuni jeudi 11 juin sur le site, a décidé de ne pas rendre de conclusion, en raison d'un changement sur l'accès principal du propriétaire.

Une nouvelle réunion est programmée jeudi 18 juin 2020.

PERSONNEL COMMUNAL:

Monsieur le Maire informe que le contrat d'engagement de l'employé communal arrive à échéance au mois de septembre, et qu'il conviendrait de prévoir une embauche, sous forme de stage d'un an, puis d'une titularisation.

Une publicité restreinte sera faite, et demande de modifier le tableau des emplois permanents de la commune.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette modification d'emplois et son recrutement.

Puis Monsieur le Maire informe, qu'il prévoit une rencontre individuelle, avec chaque agent de la commune, et souhaite qu'une date soit fixée pour organiser un temps de détente avec l'ensemble du personnel et les élus. Rappelle également du départ de l'agent d'animation qui sera suivi du pot de l'amitié, organisé par l'Association Thuri'gones, prévu le 25 juin à 17h.

Mr le maire prend note qu'un fossé demande à être curé, et va s'informer sur la procédure à entreprendre pour ces travaux.

Hervé Odet, intervient, et informe qu'il a arrêté un Thurignacien, en train de curer un fossé communal. Monsieur le Maire demande à le rencontrer.

ECOLE:

Isabelle Rognard, informe que l'effectif des élèves est en hausse, et qu'elle a déjà enregistré le nombre de 100 élèves à la rentrée de septembre, par conséquent, elle précise qu'il faut peut-être prévoir une deuxième ATSEM.

Rappelle les directives sanitaires pour la rentrée du 22 juin, et informe que le mobilier en place ne peut pas permettre le respect 1 m2 de distanciation.

Informe que le conseil d'école aura lieu le Mardi 23 juin.

POINTS DE COLLECTES:

Monsieur le Maire informe que la Communauté de Communes Dombes Saone Vallée a réservé à la commune, une subvention de 20 000€ pour le projet de points de collectes enterrés.

Afin de pallier aux nuisances qu'occasionnent les colonnes situées le long de la route de Rancé, il serait peut-être judicieux de prévoit des points de collectes enterrés.

Il informe également, qu'une étude avait été entreprise par l'ancien conseil.

Il demande à la commission « aménagement » de bien vouloir se charger du dossier :

- -pour réaliser un chiffrage
- -un repérage des emplacements susceptibles de recevoir ce type de projet.

CREATION D' UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

Monsieur le maire explique que des règles strictes sont imposées pour créer un conseil municipal de jeunes, et demande à s'appuyer sur l'expérience de certaines communes, ayant déjà mis ce projet en place.

Le projet doit être défini par des objectifs, des moyens financiers économiques et matériels.

La commission « jeune » doit se réunir prochainement, et le conseil municipal trouve judicieux de limiter l'âge des enfants conseillers de 9 à 12 ans.

PANNEAU D'INFORMATION:

Monsieur le Maire souhaite que la commission « communication » étudie des propositions et solutions pour la pose d'un panneau informatique. Martine Paquier et Elisabeth Baise-Métral-Grognet se chargent du dossier pour s'assurer :

- d'un lieu
- d'un chiffrage
- de recevoir des subventions
- de la recherche de fournisseurs (Charvet Digital est évoqué)
- prévoir une mise en place pour la fin de l'année.

FLEURISSEMENT:

Elisabeth Baise-Métral-Grognet, proposera une date de réunion à la commission fleurissement.

ASSOCIATION PASSERELLE:

Monsieur le Maire informe qu'il reçoit Mr Roset et Mme Ribault, membres de l'Association « la Passerelle » le vendredi 19 juin à 17H30 pour une présentation de leurs activités.

Myriam Lantenois se propose d'y participer.

CLE NUMERIQUE:

En raison du changement d'équipe municipale une demande de clé numérique est toujours en attente, bloquant toutes dépenses et recettes.

TROTTOIR LE LONG DU LOTISSEMENT LE RUISSEAU :

Sur la demande de Myriam Lantenois, le trottoir le long du lotissement « le ruisseau » ne peut pas permettre le passage d'un fauteuil roulant, le revêtement sur une partie de ce trottoir n'étant pas stable.

Jean-Louis Laissard sera en charge de ce dossier.

Rappelle qu'une première action a déjà été entreprise par Jean-Louis Laissard et l'employé communal, mais celle-ci ne permet toujours pas le passage d'un fauteuil roulant ;

COMMISSION PIEGEGAE:

Se rajouteront à la commission « piégeage » et avec leur accord : Messieurs Bernard COLLON et Christian RISSON

BIBLIOHEQUE COMMUNALE:

Martine Paquier, Myriam Lantenois, Isabelle Rognard, se chargent de gérer l'ouverture de la bibliothèque municipale, par le biais de la Médiathèque de Trévoux.

Rappelle que le projet initial portant sur un lieu de réception/dépôt des livres commander en bibliothèque, et d'une boîte à livres, pourrait s'orienter vers une bibliothèque, avec entrepôts de livres et accueil du public.

Monsieur le Maire suggère que des intervenants se déplacent pour proposer à l'ensemble de la population, et au conseil des jeunes, des thèmes appropriés à leur attente.

LOCATION SALLE POLYVALENTE:

Monsieur le Maire répond à Fernanda Moureau, sur les consignes sanitaires encore strictes à respecter, dans le cadre d'une location de salle en septembre.

N'ayant plus de questions diverses à traiter, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures et 12 minutes